

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. ».

La présente note répond à cette obligation et sera disponible sur le site Internet du PETR, elle présente les principales informations du Compte Administratif 2022 du PETR.

Le Compte Administratif 2022 retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes du PETR.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du PETR.

Résultat de fonctionnement 2022 :

Recettes de fonctionnement :	511 088.02 €
Dépenses de fonctionnement :	465 045.39 €
Résultat de fonctionnement 2022 :	46 042.63 €
Excédent 2021 reporté :	317 852.90 €
Excédent global de fonctionnement :	363 895.53 €

RECETTES

Les recettes de fonctionnement 2022 se sont élevées à 511 088.02 €.

CHAPITRE	CA 2022
013 - Atténuation de charges	355.10 €
70 - Produits des services	10 000 €
73 - Impôts et taxes	0 €
74 - Dotations et participations	500 362.10 €
75 - Autres produits de gestion courante	1.36 €
76 - Produits financiers	0 €
77 - Produits exceptionnels	369.46 €
042 - Opérations d'ordre	0 €
Total	511 088.02 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (pour mémoire)	317 852.90 €

Chapitre 013 : Les ressources de ce chapitre concernent les versements des IJ de la CPAM du Tarn pour des arrêts maladie d'agents contractuels

Chapitre 70 : L'unique ressource de ce chapitre concerne la convention de mise à disposition de notre Chargée de Mission Urbanisme auprès du SCOT du Carmausin (10 000 € annuel).

Chapitre 74 : Ce chapitre représente les recettes de fonctionnement. Il concerne de

nombreuses recettes mais la principale reste celle de la participation annuelle des EPCI membres du Syndicat (224 469.80 €).

Les autres recettes de ce chapitre sont :

- l'Animation Territoriale du Département (33 297 €),
- l'Assistance Technique Région (80 000 €),
- remboursement formation Service Civique (PSC1) par l'ASP (60 €),
- PAT (1^{ère} avance 25% DRAAF 46 493.53 € + 2^{ème} avance 40 % DRAAF 74 389.65 €),
- rattachement Animat° Gest° LEADER 2021 (31 832.87 €),
- solde LEADER Promot° et Communicat° du territoire (2 081.49 €)
- rattachement Solde ADEME Mobélusacteurs (7 737.76 €),

Le chapitre 75 : concerne les autres produits de gestion courante pour 1.36 € (Régularisation compensation arrondi Prélèvement à la source).

Le chapitre 77 : remboursement d'un billet d'avion cf. formation pour nouvelle programmation LEADER au CNFPT de Strasbourg en décembre 2021 et qui a dû être annulée (cf. Covid formateur).

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 465 045.39 €.

CHAPITRE	CA 2022
011 – Charges à caractère général	88 807,57 €
012 – Charges de personnel	299 076,25 €
014 – Atténuations de produits	0 €
65 – Autres charges de gestion courante	74 068,00 €
66 – Charges financières	0 €
67 – Charges exceptionnelles	1 432,95 €
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	1 660,62 €
Total	465 045.39 €

Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement de la structure : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les primes d'assurance, locations immobilières, charges locatives etc.

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 65 : Ce chapitre retrace le versement des indemnités des élus, cotisations de retraite des élus et autres contributions obligatoires (régul arrondi prélèvement à la source)

Chapitre 67 : Annulation d'un titre de 903 € sur exercice clos (2015). Il concernait l'appel à participation pour la 3^{ème} année du CEP (vu l'ancienneté cette créance est prescrite). Régularisation rattachement 2021 Subvention Mobelusacteurs 529.95 € (8529.95 € étaient attendus et nous avons reçu 8 000 € d'avance sur 2022).

Chapitre 042 : Dotation aux amortissements 2022 :

- Matériel informatique : Boitier serveur Cloud + Disque dur externe + Pack Visioconférence + Webcam : 702.56 €
- Vélo pliant électrique : 291.80 €
- Licence office 2019 : 108 €
- Mobilier de Bureau (Tables salle de réunion, Fauteuils bureaux, bureau CEP, meubles haut cuisine) : 558.26 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**Résultat d'investissement 2022 :**

Recettes d'investissement :	1 883.01 €
Dépenses d'investissement :	2 266.60 €
Résultat d'investissement 2022 :	- 383.59 €
Excédent 2021 reporté :	25 007.90€
Excédent global d'investissement :	24 624.31€

RECETTES

Les recettes d'investissement se sont élevées à 1 883.01 €

CHAPITRE	CA 2022
10 – FCTVA 2019 et 2020	222.39 €
1068 – Affectation de la section de fonctionnement	0 €
13 – Subventions d'investissement	0 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 660.62 €
041 – Opérations patrimoniales	0 €
Total	1 883.01 €
01 Solde d'exécution reporté N-1 (pour mémoire)	25 007.90 €

Les principales recettes d'investissement ont été constituées par les amortissements pour 1 660,62 € :

- Matériel informatique : Boitier serveur Cloud + Disque dur externe + Pack Visioconférence + Webcam : 702,56 €
- Vélo pliant électrique : 291,80 €
- Licence office 2019 : 108 €
- Mobilier de Bureau (Tables salle de réun°, Fauteuils bureaux, bureau CEP, meubles haut cuisine) : 558,26 €

FCTVA Année 2019 (121,87 €) et année 2020 (100,52 €) soit 222,39 € au total.

DEPENSES

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 2 266.60 €.

CHAPITRE	CA 2022
16 - Emprunts	0 €
20 – Immobilisations incorporelles	€
204 – Subventions d'équipements versées	0 €
21 – Immobilisations corporelles	2 266.60 €
23 – Immobilisations en cours	0 €
27 – Autres immobilisations financières	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €
041 – Opérations patrimoniales	0 €
Total	2 266.60€

Les principaux investissements réalisés en 2022 sont les suivants :

- Achat d'un ordinateur portable FDT 2 089 € + licence office (2021) 177.60 €

RESULTAT CLOTURE DE L'EXERCICE 2022 :

Excédent global de fonctionnement :	363 895.33 €
Excédent global d'investissement :	<u>24 624.31 €</u>
Résultat clôture exercice 2022 :	388 519.84 €